

## TERMS OF REFERENCE

## CONSULTANT / INDIVIDUAL CONTRACTOR

Section :	Protection de l'enfant	Date :	3 Décembre 2020
Titre :	Revue de la mise en œuvre des interventions de renforcement des systèmes décentralisés de protection de l'enfant dans au maximum communautés au Mali, Mauritanie et Niger	Duty station :	A domicile avec des missions dans 3 pays
Supervisé par :	Spécialiste de Protection de l'Enfant	Type de contrat :	Consultant individuel
Durée :	5 mois	Start date :	20 Janvier 2021

Section	Contenu
<b>Objectifs</b>	<p>Le travail commissionné fera partie de la mise en œuvre du Programme « Construire la Résilience dans le Sahel » (en anglais « Building Resilience in Sahel »), ci-après dénommé « le Programme ». Conçu par le UNICEF et financé par le Ministère Fédéral de la Coopération Economique Allemand (BMZ), ce programme, qui a démarré le 1 octobre 2019 et terminera en 31 décembre 2023, se concentre spécifiquement sur trois pays, à savoir le Mali, la Mauritanie et le Niger.</p> <p>Intervenant auprès de communautés disproportionnellement exposées à des chocs et contraintes récurrents, le programme soutient notamment le renforcement des systèmes adaptatifs et adaptés aux niveaux national et local/décentralisé dans six secteurs, dont la Protection de l'Enfant, afin de fournir des services sociaux tenant compte des risques.</p> <p>Dans le domaine de la Protection de l'Enfant, le programme vise notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le cadre institutionnel et le système de gestion de l'information pour des services de Protection de l'Enfant adaptatifs et adaptés ;</li> <li>• Renforcer les capacités des acteurs de la protection (protection, justice et police) pour l'identification, le référencement et la prise en charge des cas de garçons et filles vulnérables et la mise en œuvre de services sensibles au genre pour les enfants vulnérables ;</li> <li>• Renforcer l'accès des enfants et adolescents victimes ou à risque de violence et d'exploitation à des services communautaires sensibles au genre et adaptatifs et adaptés, y inclus à travers des mécanismes innovants (équipes mobiles, guichet unique d'aide sociale à l'enfance) ;</li> <li>• Renforcer les capacités techniques et logistiques des services d'état civil pour enregistrer les naissances et délivrer les certificats de naissance (par le biais de stratégies de sensibilisation et d'interopérabilité avec le secteur de la santé) et informer les communautés sur le processus d'enregistrement des naissances ;</li> <li>• Renforcer les mécanismes communautaires, y compris les organismes dirigés par des enfants et des jeunes, afin d'identifier les risques et les vulnérabilités en matière de protection de l'enfance dans la collectivité et de les appuyer dans l'élaboration de stratégies de sensibilisation sur mesure ;</li> <li>• Soutenir les capacités des communautés à détecter et à orienter les cas de violence, d'abus et d'exploitation qui touchent les filles et les garçons, y compris en période de choc, et à faciliter les mesures visant à réintégrer les enfants vulnérables et à promouvoir l'utilisation des services de protection et des services d'état civil, avec la participation des dirigeants religieux et coutumiers.</li> </ul> <p>Le but de cette consultation est faire une revue du renforcement de systèmes décentralisés de protection de l'enfant dans au maximum quinze communautés au Mali, en Mauritanie et au Niger et de proposer des options pour accélérer la réalisation des résultats pour les enfants. Pour atteindre ce but général, la consultation vise à atteindre les objectifs spécifiques suivants :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les leçons apprises sur ce qui a fonctionné ou non dans renforcement des systèmes de protection de l'enfant au niveau local et décentralisé, y compris les résultats inattendus (positifs et négatifs). Le consultant devrait utiliser l'approche de l'Unicef pour la documentation des leçons apprises et des bonnes pratiques, ce qui guidera le travail et garantira la qualité de la documentation, conformément à la "boîte à outils KRC AP" dont la méthodologie est valable pour tout effort de documentation des leçons et d'identification des bonnes pratiques.</li> <li>▪ Analyser dans quelle mesure l'analyse des risques inhérents aux communautés et régions ciblées par le programme est prise en compte dans la planification des interventions, et formuler des recommandations relatives à une meilleure prise en compte des risques</li> <li>▪ Identifier les bonnes pratiques en matière de renforcement des systèmes de protection de l'enfant au niveau local et décentralisé ; ainsi qu'en matière d'interventions intersectorielles contribuant à une protection renforcée de l'enfant ;</li> <li>▪ Identifier les opportunités d'interventions intersectorielles non encore saisies dans le cadre du programme, en vue de formuler des recommandations stratégiques de renforcement de l'intersectorialité ;</li> <li>▪ Formuler des recommandations clés sur la manière d'améliorer, dans le cadre d'un processus d'apprentissage continu, les pratiques de l'UNICEF WCAR en matière de renforcement des systèmes de protection de l'enfant au niveau local et décentralisé.</li> </ul> <p>Cette revue sera conduite dans le cadre du projet sur le renforcement de la résilience au Sahel qui couvre le Mali, la Mauritanie et le Niger financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement, BMZ (Allemagne). La revue mettra en évidence des effets positifs du renforcement des systèmes de protection au niveau local et décentralisé sur la résilience de l'enfant après 1 an de mise en œuvre. La revue permettra aussi d'observer les changements perçus et/ou observés et la dynamique de résilience renforcée aux niveaux individuel et communautaires.</p>
<b>Contexte</b>	<p>Les problématiques de protection de l'enfant constituent une préoccupation majeure dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre: selon les enquêtes auprès des ménages (MICS/DHS), 41% des jeunes femmes de 20 à 24 ans étaient mariées ou en union avant l'âge de 18 ans; 22% des filles âgées de 15 à 19 ans ont subi des mutilations génitales féminines; près de 10 % des filles ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles au cours de leur vie; 84% d'enfants âgés de 10 à 14 ans sont victimes d'une discipline violente; et seulement 51 % d'enfants de moins de 5 ans sont enregistrés à l'état civil. Selon les données humanitaires de l'UNICEF de 2019, au moins au moins 4,9 millions d'enfants sont soit réfugiés ou déplacés à l'intérieur du pays.</p> <p>Par ailleurs, la région du Sahel est sujette à des crises récurrentes, susceptibles d'inverser les acquis de développement et présente des problèmes de protection spécifiques pour les enfants tels que : la détresse psychosociale, la séparation familiale, l'association à des groupes armés et le recrutement forcé, l'exposition à des mines et autres engins explosifs. Ces problèmes de protection déjà structurels sont exacerbés, notamment par les exploitations et maltraitance par les marabouts, les violences basées sur le genre (mariage des enfants, sexe de survie, exploitation sexuelle), le travail des enfants et d'autres formes d'abus.</p> <p>Pour adresser ces problématiques citées ci-haut, la Stratégie Régionale de Protection de l'Enfant (2018-2021) présente le renforcement du système de protection de l'enfant (RSPE) comme une approche transversale et pierre angulaire pour la prévention et réponse à toutes les problématiques de protection de l'enfant. Pour ce faire, entre 2016 et 2017, pour permettre aux bureaux pays de l'UNICEF dans WCAR d'accélérer le renforcement des systèmes de protection de l'enfant aux niveaux local et décentralisé, des visites techniques ont été effectuées dans les pays aux niveaux national, sous-national et local et ont permis de recueillir des connaissances sur les points communs et les</p>

	<p>spécificités des systèmes de protection de l'enfant. Les résultats des visites et interactions avec les acteurs à tous les niveaux ont permis d'élaborer un guide technique sur le renforcement des systèmes de protection de l'enfant au niveau local et décentralisé. En outre, l'actuelle Stratégie Régionale de Protection de l'Enfant de WCAR (2018 - 2021) indique que l'accent mis sur la promotion des services de prévention et de réponse aux niveaux local et décentralisé afin d'identifier les ressources familiales et communautaires existantes ; cette même stratégie promeut le renforcement des interactions entre les acteurs communautaires et ceux du système formel, y compris les institutions gouvernementales et les organisations non gouvernementales au niveau des districts ou des départements.</p> <p>Par ailleurs, le renforcement des capacités de résilience des communautés, et notamment des enfants, en vue de surmonter des chocs et stress négatifs affectant la protection des enfants, requière une approche multisectorielle à plusieurs niveaux. En effet, dans une perspective socio-écologique, la résilience est un processus qui soutient les enfants pour éviter ou gérer les effets disruptifs des facteurs de stress extrêmes (Masten, 2014). Ce processus nécessite des ressources internes aux enfants (par exemple, un système immunitaire fort, la capacité de s'autoréguler, ou l'intelligence) ainsi que des systèmes socio-écologiques qui sont connectés (par exemple, une famille fonctionnelle, des écoles soutenant, ou une législation favorable) (Masten &amp; Cicchetti, 2016). En résumé, ce qui limite les effets disruptifs des facteurs de stress extrêmes c'est notamment lorsque les enfants sont soutenus par leur communauté dans l'accès aux ressources de base ; qu'ils bénéficient de relations affectueuses et stimulantes ; ont un sentiment d'identité et d'estime de soi ; qu'ils évoluent dans un environnement caractérisé par la cohésion sociale et la justice sociale (Ungar, 2015; Ungar et al., 2007). En règle générale, la valeur protectrice et l'expression de ce qui précède sont façonnées par le contexte situationnel et culturel de l'enfant (Ungar &amp; Theron, 2020). Par exemple, bien que certaines écoles aient réagi à la crise de la COVID-19 en remplaçant l'interaction enseignant-enfant en personne, par une interaction enseignant-enfant régulière et virtuelle, cette forme ajustée de relation a réduit la valeur protectrice pour les enfants qui n'avaient pas accès aux ressources numériques et à l'électricité (Van Lancker &amp; Parolin, 2020).</p> <p>Ainsi, l'état des lieux devra accorder une attention particulière aux aspects multisectoriels et à l'environnement social contribuant à la réponse aux besoins de Protection de l'Enfant dans les situations de chocs et de stress</p>
<p><b>Portée de la consultance</b></p>	<p>Conformément à la Stratégie Régionale de Protection de l'Enfant (2018-2021) et Guide technique sur le renforcement des systèmes de protection de l'enfant au niveau local et décentralisé, Sous la supervision directe de UNICEF WCARO et en étroite collaboration avec les bureaux pays UNICEF au Mali, Mauritanie et Niger, le ou la consultant (e) sera chargé(e) de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etape 1 - Entreprendre la revue de la littérature, y compris des lois, études, évaluations et d'autres sources pertinentes et relatives au renforcement des systèmes de protection de l'enfant aux niveaux local et décentralisé. Cette revue sera conduite avec l'appui technique du bureau régional pour bien cibler les questions et bien identifier la méthodologie à utiliser ;</li> <li>• Etape 2 - Soumettre la note méthodologique de la revue de mise en œuvre des interventions de renforcement des systèmes décentralisés de protection de l'enfant dans 15 communautés au Mali, Mauritanie et Niger en prenant en compte le <i>Guide technique</i> sur le renforcement des systèmes de protection de l'enfant aux niveaux local et décentralisé et la "boîte à outils KRC AP" ; la revoir sur la base des commentaires de UNICEF WCARO et des bureaux pays UNICEF au Mali, Mauritanie et Niger ;</li> <li>• Etape 3 : définir les questions clés qui doivent être répondues dans le cadre de cette revue afin d'atteindre les 3 objectifs de la revue. Rédiger les questionnaires destinés à chacun des groupes</li> </ul>

	<p>identifiés pour répondre à ces questions. (Questionnaire communautaire, questionnaire individuel, etc.). Ceci facilitera la triangulation des informations ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etape 4 - Finaliser les questionnaires de la revue en y intégrant les composantes du système de protection de l'enfant, les interventions multisectorielles des structures communautaires au niveau local et les interventions multisectorielles des institutions et organisations aux niveaux local et décentralisé telles que définies et/ou présentés dans le <i>Guide technique</i> sur le renforcement des systèmes de protection de l'enfant aux niveaux local et décentralisé ;</li> </ul> <p>Etape 5- Entreprendre les visites de terrain dans les trois pays concernés et ce dans au moins quinze communautés ; et conduire les interviews et focus groupes discussions afin de : (i) recueillir la satisfaction ou non des enfants, familles, des acteurs communautaires et autorités locales sur les actions relatives au renforcement des systèmes de protection de l'enfant au niveau local et décentralisé ; (ii) faire l'analyse du niveau de mise en œuvre des actions relatives au renforcement des systèmes de protection de l'enfant au niveau local et décentralisé ; et (iii) apprécier la pertinence et l'efficacité de ces actions ;(iv) apprécier si les interventions renforcent xxx en cas de chocs, d'une façon qui protégé les enfants, et renforce leurs capacités de résilience.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etape 5- Rédiger et soumettre le rapport provisoire de la revue, y compris à travers les emails et un atelier de validation des recommandations ;</li> <li>• Etape 6 - Soumettre le rapport final qui intègre l les stratégies et des interventions basées sur des évidences sur la pertinence et l'efficacité du renforcement des systèmes de protection de l'enfant aux niveaux local et décentralisé.</li> </ul>																																																						
<p><b>Livrables et échéances</b></p>	<p>Les livrables de cette étude sont présentés dans le tableau ci-dessous et comprennent les éléments suivants :</p> <table border="1" data-bbox="320 1155 1525 1473"> <thead> <tr> <th>Etapes</th> <th>Livrables et calendriers mensuels</th> <th>Mois 1</th> <th>Mois 2</th> <th>Mois 3</th> <th>Mois 4</th> <th>M-5</th> <th>% de paiement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Rapport de la revue de la littérature</td> <td style="background-color: #00a0e3;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td rowspan="2">30%</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Soumission la note méthodologique</td> <td style="background-color: #00a0e3;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Définition des questions clés de la revue</td> <td></td> <td style="background-color: #00a0e3;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td rowspan="2">20%</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Soumission de la série des questionnaires</td> <td></td> <td style="background-color: #00a0e3;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Des rapports par pays de la revue qui intègre les éléments des visites de terrain</td> <td></td> <td></td> <td style="background-color: #00a0e3;"></td> <td style="background-color: #00a0e3;"></td> <td></td> <td>20%</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Rapport final de la revue et PPT</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="background-color: #00a0e3;"></td> <td style="background-color: #00a0e3;"></td> <td>30%</td> </tr> </tbody> </table>	Etapes	Livrables et calendriers mensuels	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	M-5	% de paiement	1	Rapport de la revue de la littérature						30%	2	Soumission la note méthodologique						3	Définition des questions clés de la revue						20%	4	Soumission de la série des questionnaires						5	Des rapports par pays de la revue qui intègre les éléments des visites de terrain						20%	6	Rapport final de la revue et PPT						30%
Etapes	Livrables et calendriers mensuels	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	M-5	% de paiement																																																
1	Rapport de la revue de la littérature						30%																																																
2	Soumission la note méthodologique																																																						
3	Définition des questions clés de la revue						20%																																																
4	Soumission de la série des questionnaires																																																						
5	Des rapports par pays de la revue qui intègre les éléments des visites de terrain						20%																																																
6	Rapport final de la revue et PPT						30%																																																
<p><b>Exigences en matière de rapports</b></p>	<p>Cette étude sera réalisée par un consultant externe ayant une solide expertise et une riche expérience dans le domaine de la protection de l'enfant, de préférence dans les pays concernés par le présent travail. Le consultant doit produire les documents et les rapports de qualité.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Les documents à fournir doivent être en français. La traduction dans les autres langues des Nations unies sera assurée par l'UNICEF après l'approbation du rapport final.</li> <li>La méthodologie de l'état de lieu ne doit pas dépasser le maximum 20 pages si elle est en format A4 et en taille de police Arial 11. Les questionnaires correspondants doivent être annexés en plus de la méthodologie.</li> <li>Le rapport de la revue de la littérature ne doit pas dépasser le maximum. 25 pages s'il est en format A4, en police Arial de taille 11, y compris un résumé qui ne doit pas dépasser 5 pages supplémentaires pages.</li> <li>Chaque rapport des états de lieu exhaustifs au niveau national ne doit pas dépasser le maximum. 25 pages au maximum s'il est au format A4, en police Arial de taille 11. Les présentations PowerPoint des principales conclusions des états de lieu approfondis au niveau national seront également soumises avec chaque rapport national.</li> </ol>																																																						

	<p>e) Le rapport final de la revue ne doit pas dépasser le maximum. 50 pages s'il est en format A4, en police Arial de taille 11, y compris un résumé de max. 10 pages et des recommandations. Le résumé du rapport final ne doit pas dépasser 10 pages et doit être annexé au rapport. La méthodologie, les questionnaires, les discussions de groupe, les entretiens, les études de cas, les photos et les histoires de vie quotidienne doivent être annexés au rapport. Le rapport doit documenter les évidences sur l'efficacité des interventions, les éléments du système à renforcer, les éléments positifs sur lesquels travailler davantage. Le rapport devrait aussi mettre en lumière l'aspect COVID-19 et comment les interventions se sont adaptées au niveau contexte. L'intégration de l'aspect genre devrait être reflété dans le rapport dans l'aspect relatif à l'analyse des systèmes au niveau local. Voir si les systèmes au niveau local prennent en compte les besoins spécifiques des filles et des garçons, si les pratiques professionnelles renforcent ou non les discriminations de genre, comment la socialisation du genre influence sur les pratiques professionnelles, aussi pour les feedbacks des bénéficiaires</p> <p>f) Toutes les données et rapports développés dans le cadre de cette consultation sont la propriété intellectuelle de l'UNICEF. Il s'agit notamment du rapport de la revue littéraire, de la méthodologie et du questionnaire, du rapport final, du matériel de formation, du matériel de présentation, des données statistiques et narratives ainsi que des photos, des clips vidéo, des enregistrements vocaux, etc. Le consultant ne doit pas partager ces produits sans l'autorisation et la reconnaissance expresses de l'UNICEF.</p>
<b>Conditions minimales</b>	<p>Le consultant devra avoir les qualifications suivantes requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un Master en sciences sociales, droit ou dans un autre domaine pertinent (au moins une maîtrise). Un Bachelor avec 2 années additionnelle d'expérience pertinente peut remplacer le master.</li> <li>• Cinq ans d'expérience professionnelle pertinente aux niveaux national et international dans le domaine de la protection de l'enfance, avec une spécialisation dans le service social</li> <li>• Compétences avérées en matière de recherche et d'analyse dans le cadre d'études, d'évaluations ou de sujets connexes sur la protection de l'enfance, démontrées par des publications pertinentes</li> <li>• Agilité de communiquer efficacement avec des publics variés, y compris lors de prises de parole officielles en public.</li> <li>• Capacité avérée à diriger une équipe, à fournir des conseils et à faciliter les processus de formation et de consultation</li> <li>• Une expérience de travail dans le contexte de l'Afrique subsaharienne est un avantage</li> <li>• Capacité à s'engager et à établir des relations de travail efficaces avec ses homologues et ses autres acteurs</li> <li>• Maîtrise du français et la connaissance de l'anglais est un atout.</li> </ul>
<b>Considérations administratives</b>	<p>Le consultant sera basé à domicile et utilisera son propre équipement et ses propres ressources. Des missions dans trois pays (Mali, Niger, Mauritanie) sélectionnés sont prévues. Les frais de transport aérien seront couverts au taux de la classe économique, conformément aux politiques de l'UNICEF, et les indemnités journalières de subsistance pendant les missions sur le terrain, conformément aux taux de l'UNICEF.</p> <p>Des discussions périodiques avec l'UNICEF auront lieu et les commentaires seront intégrés aux produits. La soumission des produits se fera par voie électronique et selon le calendrier indiqué ci-dessus.</p> <p>En étroite collaboration avec les chefs de section protection du Mali, de la Mauritanie et du Niger, le spécialiste régional de la protection de l'enfant sera responsable de la gestion globale de l'évaluation. L'UNICEF se chargera de cette tâche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser l'organisation et la facilitation de toutes les réunions avec l'UNICEF</li> <li>• Organiser des téléconférences selon le cas.</li> </ul>

- Entreprendre l'assurance qualité de tous les produits et documents, y compris les livrables et les produits préliminaires, avant la présentation du rapport final. Le contrôle de la qualité sera effectué par un examen des termes de référence, de la méthodologie et des rapports.
- Conformément au Guide technique sur le renforcement des systèmes de protection de l'enfant aux niveaux local et décentralisé, soutenir la diffusion des résultats de la revue et la mise en œuvre des recommandations
- Gérer l'évaluation d'un point de vue technique. Cela consistera à contribuer au recrutement de consultants et à l'examen technique de tous les produits d'évaluation conformément aux normes et standards de l'UNICEF.

### **Considérations éthiques**

Cette la revue suit les lignes directrices de l'UNICEF sur la participation éthique.<sup>1</sup> En outre, tous les participants à la revue seront informés de la nature et de l'objectif de la revue, ainsi que de leur rôle et de leur participation. Seuls les participants qui ont donné leur consentement écrit ou oral (à documenter) seront inclus dans la revue. Tous les documents, y compris les outils de collecte, de saisie et d'analyse des données, ainsi que toutes les données élaborées ou collectées dans le cadre de cette évaluation, restent la propriété intellectuelle de l'UNICEF et des gouvernements des pays qui participeront à la revue. Il est interdit au consultant de publier ou de diffuser le rapport d'évaluation, les outils de collecte de données, les données recueillies et/ou tout autre document produit dans le cadre de la consultation sans l'autorisation et la reconnaissance préalables de l'UNICEF. Les candidats sont encouragés à analyser plus en détail la complexité des aspects méthodologiques et organisationnels qui peuvent affecter la revue en général et à rendre difficile de répondre à des questions spécifiques et d'expliquer comment les aborder. La revue exige un examen éthique indépendant. Une attention particulière sera accordée aux principes visant à éviter tout préjudice et stress aux participants à l'état des lieux, en particulier aux enfants et autres populations vulnérables.

### **Documents à soumettre dans l'offre technique**

Tous les candidats qualifiés sont invités à soumettre une proposition. Lors de la soumission de la candidature, le consultant individuel doit soumettre deux propositions :

- a) Une proposition technique qui doit comprendre les 3 documents suivants :
- Une copie d'un rapport existant préparé par le consultant sur une évaluation, un état des lieux ou une revue antérieure sur la protection de l'enfant ;
  - Une note méthodologique (5 pages maximum):
    - Compréhension des termes de référence (y compris les buts et objectifs)
    - La méthodologie proposée et les méthodes de collecte et d'analyse des données que le consultant jugera pertinentes pour répondre aux questions de la revue
    - Des justifications valables pour l'utilisation de chacune des méthodes de collecte adaptées au contexte actuel de la pandémie Covid-19 et d'analyse des données identifiées
    - Une définition claire des rôles et des responsabilités et la répartition des tâches avec l'UNICEF

La proposition technique sera évaluée sur la base des critères suivants :

- Compréhension des TRD, de la question, des rôles et des responsabilités, des résultats attendus et des objectifs de cette revue

<sup>1</sup> UNICEF Procedure for Ethical Standards: [http://www.unicef.org/supply/files/ATTACHMENT\\_IV-UNICEF\\_Procedure\\_for\\_Ethical\\_Standards.PDF](http://www.unicef.org/supply/files/ATTACHMENT_IV-UNICEF_Procedure_for_Ethical_Standards.PDF)

- Pertinence de la méthodologie proposée pour
- Qualité de la justification de la méthode proposée ;
- Réalisme du calendrier et du nombre de jours pour accomplir toutes les tâches dans des délais raisonnables ;
- Respect des normes et standards de l'UNICEF ;
- Compétences rédactionnelles

b) Offre financière

L'offre financière proposée doit inclure les honoraires, la logistique (indemnités journalières et billets d'avion) et les coûts indirects. Les honoraires seront négociés et déterminés avant la signature des contrats.

Le consultant sélectionné sera régi et soumis aux conditions générales de l'UNICEF pour les contrats individuels.